

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Bulletins techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n° 2 du 15 Mars 2003
Rédigé en collaboration avec la Ferme de Loudes et la Chambre d'Agriculture

COLZA

Ces cultures sont pour la plupart au stade D-E (boutons accolés à séparés).
Méligèthes: leur présence a été jusqu'à maintenant assez faible, peu favorisée par les récentes périodes de froid. Par contre avec le beau temps et le réchauffement ils commencent à se manifester sur les boutons. Observez vos parcelles en évitant les plantes attractives, adventices ou colzas les plus développés.
En terme de seuils et de traitements nous vous invitons à lire la **note jointe**. Vous y verrez en particulier que bien souvent les seuils habituellement utilisés peuvent être relevés. Actuellement nous ne sommes pas concernés dans le secteur par les résistances de ces insectes aux pyréthrinoïdes, préservons cet avantage.

BLES

Les stades sont assez échelonnés. Beaucoup de cultures sont encore au tallage, les plus avancées au redressement.
De nombreuses parcelles, en particulier dans le sillon, sont nettement marquées par les attaques de nématodes et les carences associées, à des degrés d'intensité très variables.
Pour l'instant les maladies restent absentes.
La **Rouille brune** ne s'est pas manifestée.
La **Septoriose** présentait quelques tâches sur les feuilles inférieures qui sont maintenant très souvent sèches.
Quelques coussinets **d'Oïdium** étaient également présents le mois dernier mais ils ont séché.
Nous vous tiendrons informés des évolutions.



COLZA: surveillez les méligèthes

NOTE PV-INRA-CETIOM sur les méligèthes



POIS: surveillez les sitones



CEREALES: maladies pour l'instant absentes

Réglementation:
Au verso (et ci-dessous) vous trouverez un message réglementaire sur les produits phytosanitaires et leurs mélanges. Ces messages seront dorénavant formatés sur ce schéma; ils indiquent en plus les textes et les liens en rapport avec leur contenu.

POIS

Les semis de printemps commencent à lever, longtemps bloqués par le froid.
Avec des températures plus élevées les **Sitones** commencent à se manifester, quelques morsures encore discrètes apparaissent. Cette activité ne peut que s'accroître avec le maintien de conditions ensoleillées.
Une intervention se justifie dès lors que l'on comptabilise plus de 5 encoches sur le pourtour des premières feuilles, jusqu'au stade 5-6 feuilles.
Pour les pois d'hiver ce stade est souvent dépassé.

❖ N'utilisez que des mélanges autorisés.
↳ Renseignez-vous auprès des Services Régionaux de la Protection des Végétaux, de vos distributeurs, de vos instituts techniques, de vos conseillers habituels, des fabricants, ou sur le site Internet du Ministère de l'Agriculture (www.agriculture.gouv.fr).

❖ Ne sous-estimez pas les risques pour l'environnement ou pour votre santé liés à la pratique des mélanges : respectez les mesures de protection individuelles et les conditions spécifiques d'utilisation du mélange, en particulier les doses, et non pas celles des spécialités isolées.

DRAF
Service Régional de la protection des Végétaux
ZAC D'ALCO-BP3056
34034 MONTPELLIER CEDEX 01
Tél: 04.67.10.19.50
Fax: 04.67.03.10.21

Rédigé et édité par l'Antenne Carcassonne
Chemin de la Jasso
Plaine Mayrevielle
11000 CARCASSONNE
Tél: 04.68.71.18.58
Fax: 04.68.47.46.45

Imprimé à la station d'Avertissements Agricoles de Languedoc Roussillon
Directeur gérant: M.LARGUIER
Publication périodique
C.P.P.A.P. N° 531 AD
ISSN N° 0298-6582





Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation, de la pêche
et des affaires rurales

Message réglementaire Avertissements Agricoles®

Titre développé : Statut d'un mélange de produits phytopharmaceutiques au regard de la réglementation

Texte officiel de référence : Avis aux opérateurs responsables de la mise sur le marché, aux distributeurs et aux utilisateurs de produits phytopharmaceutiques
Références : J.O n° 221 du 21 septembre 2002 page 15690
Lien vers le site Légifrance: http://www.legifrance.gouv.fr/WAspad/UnTexteDeJorf?numjo=AGRG0201969V

Message :

➢ Etant donné qu'un produit de protection des plantes n'est autorisé qu'au terme d'une procédure d'évaluation du risque et de l'efficacité du produit, **tout mélange de produits phytopharmaceutiques, qui n'a pas été autorisé par le Ministère de l'Agriculture, est interdit**.

On entend par mélanges, les mélanges « *ex temporane* » (destinés à une application simultanée) de plusieurs spécialités phyto-pharmaceutiques, et éventuellement d'engrais.
Tous ces produits doivent être régulièrement autorisés pour l'usage concerné.

En tout état de cause, les mélanges incluant des produits non autorisés sont interdits.

Même si les mélanges peuvent se justifier sur un plan agronomique et économique, ces pratiques de mélange nécessitent d'être évaluées et enregistrées, **pour une meilleure sécurisation et utilisation des produits phytopharmaceutiques**.

➢ En application de l'article L. 253-1 du code rural, du décret n°94-359 du 5 mai 1994 relatif au contrôle des produits phytopharmaceutiques (articles 6, 7 et 17) et de l'arrêté du 6 septembre 1994 portant application de ce décret (annexes II et III), seules sont autorisées les combinaisons de produits phyto-pharmaceutiques entre eux ou avec d'autres produits ayant fait l'objet d'une autorisation délivrée par le Ministère chargé de l'agriculture, précédée nécessairement d'un examen destiné à vérifier leur efficacité et leur innocuité à l'égard de la santé publique, des utilisateurs, des cultures et des animaux, dans les conditions d'emploi prescrites.

Procédure d'autorisation des mélanges

➢ Une procédure spécifique d'enregistrement provisoire et d'autorisation des mélanges a été mise en place. Toute demande d'autorisation de mélange doit faire l'objet d'un accord formel entre toutes les parties intéressées (institut technique, distributeurs, firmes détentrices des A.M.M. des produits utilisés, etc.).

➢ Le dossier doit indiquer le nombre de composants et la fonction du mélange, ses bénéfices technico-économiques attendus, sa compatibilité physique et chimique, ses effets sur la santé et l'environnement et sa sélectivité.
Une fois le dossier déposé, le Ministère chargé de l'agriculture procède, dans un premier temps, à un examen de sa recevabilité (première analyse technique du dossier), qui peut déboucher sur un enregistrement provisoire du mélange. Dans un deuxième temps, les mélanges bénéficiant d'un enregistrement provisoire font l'objet d'un complément d'analyse agronomique et toxicologique en vue d'une éventuelle validation définitive.

Au 1er février 2004, environ 41 000 mélanges ont fait l'objet d'un enregistrement provisoire et vont être soumis à une évaluation complémentaire.

MELIGETHES DU COLZA
Résistance aux Pyréthrinoïdes

NOTE DE SYNTHESE SPV-INRA-CETIOM

Depuis 1997 et dans un contexte de fortes populations dans le nord-est de la France depuis 1999, certains traitements réalisés par les agriculteurs sont à l'évidence peu ou pas efficaces. Un groupe de travail - CETIOM, INRA, SPV, firmes phytosanitaires et autres partenaires - a été constitué, pour caractériser cette situation, identifier les mécanismes de résistances et statuer sur les produits. Par ailleurs, divers organismes ont engagé des études pour conforter la gestion du risque en réexaminant la nuisibilité, les seuils d'intervention et les alternatives à la lutte chimique.

LA SITUATION DE 2000 A 2003 - Le phénomène de résistance intervient après près de 25 ans d'utilisation des pyréthrinoïdes de synthèse. Il met en lumière la dépendance de la protection du colza vis à vis d'une même famille d'insecticides.

Résistance. Des lots de méligèthes ont été soumis à des tests au laboratoire. De 2000 à 2003, la sensibilité à la cyperméthrine, prise comme modèle pyréthrinoïde, varie dans de larges proportions. La cartographie obtenue en 2000, confirmée en 2001, est cohérente à la réalité du terrain et montre que les régions Est sont bien les plus concernées. L'année 2002 marque une réduction générale, en terme de valeurs de DL50 (dose létale 50 d'autant plus forte que l'insecte est moins sensible à l'insecticide). Les régions sud-ouest à sud-est sont très peu concernées mais, par contre, des zones intermédiaires, Ile de France et Centre, le sont. Les tests réalisés en 2003 montrent un retour à des niveaux de DL50 plus élevés et confirment que la résistance, au-delà de son aire nord-est, semble bien progresser vers le Centre, la Normandie et la Picardie. Dans l'état actuel des réalisations, on considère que l'on est confronté à des résistances de type «métabolique» entraînant une dégradation de l'insecticide qui interviendraient par au moins deux voies enzymatiques indépendantes.

2003 a été une année favorable aux attaques de méligèthes, caractérisée par des envahissements massifs des cultures et des traitements réalisés dans des conditions peu favorables à leur efficacité A noter que les problèmes peuvent être plus aigus sur crucifère de printemps (moutarde, radis porte-graine, colza de printemps), superficies relativement faibles et sur lesquelles viennent se concentrer de véritables pullulations d'insectes (insectes ayant hiverné, reports des colzas d'hiver et/ou nouvelle génération). Ailleurs, en Europe, ce problème de résistance a été également constaté en Suède, Danemark, Finlande, Allemagne, Suisse

Risque - Certaines parcelles (isolées, en milieu autre que grandes cultures, ou bordées de formations arbustives) sont plus particulièrement menacées par les méligèthes. Cela s'explique par la proximité entre zones abris, dans lesquelles les méligèthes passent la mauvaise saison, et cultures. Les colzas sont colonisés en fonction des conditions microclimatiques locales et des seuils thermiques d'activité qui déterminent les possibilités de déplacement des insectes, avec des vols courts ou des dispersions plus larges. Les plantes disposent de capacités de compensations importantes qui peuvent s'exprimer de différentes façons et sur une longue période de végétation (nombre de ramifications, quantités de siliques productives, nombre de graines par silique et niveau de remplissage des graines). Dans de nombreux cas, des pertes de boutons importantes n'ont que peu ou pas d'incidences sur les rendements. Malgré tout, dans les situations extrêmes, avec plusieurs dizaines de méligèthes par plante, les plantes peuvent s'épuiser à produire des boutons, au fur et à mesure détruits par les insectes, et la parcelle devient improductive. La vigilance s'impose.

Observations – La cuvette jaune indique les périodes de vol et d'activité des insectes. Cette information qualitative, localisée à la zone du piége, doit être complétée de façon quantitative par des comptages sur plantes qui permettent d'évaluer le niveau d'infestation de la parcelle et se référer aux seuils d'intervention liés au développement des plantes.

Stades : le colza doit être à un stade sensible, D (boutons accolés) ou E (b. séparés, pédoncules s'allongeant). La sensibilité diminue avec l'augmentation du nombre de boutons et de leur taille. Les pertes de boutons seront d'autant plus importantes que les insectes seront nombreux et que la période de sensibilité sera longue (météo peu favorable à l'évolution des stades). Dès l'ouverture des premières fleurs (début F1), les méligèthes vont délaisser les boutons pour consommer le pollen libre (Les adultes qui s'activent alors sur boutons sont des femelles qui cherchent à pondre. Dans ce cas, les boutons utilisés se développent normalement).

Comptages : Opérer à l'intérieur de la parcelle (à plus de 10 m des bordures). Ne pas examiner que les seules plantes les plus développées, les plus hautes et donc les plus attractives. Observer plante à plante, 25 plantes prises à la suite sur le rang (ne sauter que les plantes visiblement improductives). Répéter l'opération en plusieurs points de la parcelle (les insectes peuvent être concentrés dans une zone limitée du champ).

Seuils : **1 méligèthe par plante au stade D ; 2-3 m. au stade E.** Pour simplifier l'estimation, on peut décompter les plantes infestées et évaluer le % de plantes attaquées. Ceci conduit à transposer les seuils d'intervention : 50% de plantes atteintes au stade D ; 75% au stade E (Méthode Champagne Céréales).

Cependant, on estime que des seuils plus élevés (utilisés dans d'autres pays européens) pourraient être appliqués : 3-4 méligèthes au stade D et 7-8 au stade E. Ces seuils ne peuvent toutefois pas être systématisés sans précaution. Il convient de vérifier que la culture présente un bon potentiel et que ses capacités à compenser sont intactes : sol profond non carencé, plantes bien installées, saines et vigoureuses. Les récents essais réalisés confirment en effet que les seuils classiques restent la référence pour les cultures qui, pour une raison ou une autre, n'ont pas les moyens ou la possibilité d'exercer leur aptitude à compenser. Ceci peut représenter une part importante des colzas, cultures fréquemment implantées en «petites terres» et souvent amenées à peiner en fin de cycle.

Traitement – Il doit viser la destruction d'insectes installés dans la culture. Pour maximiser l'efficacité, une pulvérisation régulière et un mouillage suffisant doivent être mis en œuvre. Eviter les heures chaudes de la journée. Même après seulement quelques jours, en cas de réinfestation, le produit appliqué ne sera pas efficace. Pour le sommet des plantes, là où les méligèthes sont actifs, l'évolution accélérée de la végétation aux stades D et E (différentiation et grossissement des boutons), conjuguée avec la dégradation de la substance active (températures, rayonnement), entraîne une dilution rapide des produits à des concentrations inefficaces.

Insecticides - Dans certaines régions, les populations restent sensibles aux pyréthrinoïdes et cette famille chimique continue à donner satisfaction. En contexte de résistance, par contre, les produits jusqu'alors utilisés n'assurent plus de traitements efficaces. 3 possibilités restent disponibles. Elles permettent d'espérer des efficacités relativement satisfaisantes et de mêmes niveaux (sans atteindre l'efficacités des pyréthrinoïdes habituels sur populations sensibles) :
- pyréthrinoïdes – Le **tau-fluvalinate** présente une relativement bonne efficacité (résultat 2002, confirmé en 2003). La **bifenthrine** semble amener une efficacité comparable (résultat 2003).
- organophosphorés - Le **malathion**, homologation ancienne, reste utilisable (résultat 2003). D'un côté, on dispose ainsi d'une alternative en matière de famille chimique qui pourrait permettre de gérer au minimum une situation dégradée. D'un autre côté, il faut bien considérer que l'interdiction du parathion-méthyl est venue stigmatiser toutes les réticences qui s'opposent désormais à la préconisation de telles molécules.
D'autres substances sont en cours d'étude, aucune homologation n'est attendue à court terme. En contexte de résistance, mais aussi dans les régions non concernées, il convient donc de préserver les insecticides utiles de toute utilisation non raisonnée pour espérer pouvoir conserver à moyen terme des possibilités de lutte chimique (relativement) efficaces contre les méligèthes.

Recommandations importantes - Une intervention insecticide non raisonnée n'est pas seulement inutile. Elle favorise les résistances et les inefficacités des produits. Elle est néfaste pour la faune utile.
- La législation fait obligation de n'utiliser, dès l'apparition des premières fleurs, que des insecticides portant la mention "emploi autorisé pendant la floraison". Les applications doivent être réalisées en dehors des heures de butinage et ne peuvent en aucun cas associer un pyréthrinoïde et un fongicide (consulter préalablement la liste des mélanges autorisés).
- Ceci vise à protéger la faune utile, les abeilles et autres pollinisateurs et, au delà, les auxiliaires. Dès l'apparition des premières fleurs, un traitement méligèthes ne se justifie plus. Le colza est une plante mellifère largement visitée par la faune utile et en particulier par des parasitoïdes qui recherchent les larves de méligèthes dans les boutons et les fleurs et jouent ainsi un rôle prépondérant dans la régulation des populations de ce ravageur.
- Ces recommandations peuvent être utilement étendues à la période qui précède la floraison. En effet, à une époque où les ressources apicoles sont rares, il suffit de quelques fleurs de colza ou autre source de nectar ou de pollen ou de miellat, dans les parcelles (adventices) ou dans les pourtours de champs (plantes herbacées mais aussi ligneux : saules, noisetiers, ...), pour que les abeilles soient présentes. A cette même époque, d'autres hyménoptères parasites sont très actifs dans les parcelles. Ils interviennent alors comme facteurs de régulation naturelle - reconnus efficaces - des populations d'altise d'hiver, de charançon du bourgeon terminal et des charançons de la tige.
= Le malathion est toxique pour la faune utile. Tau-fluvalinate et bifenthrine sont plus respectueux des abeilles et la faune auxiliaire

Méthodes alternatives - Ces dernières années, un regain d'intérêt pour les méthodes alternatives de lutte s'est manifesté. Dans la plupart des cas, on cherche à installer une proportion de plantes plus précoces dans un fond végétatif qui correspond à la culture proprement dite. Les plantes rajoutées sont destinées à retenir des insectes normalement attirés par les stades phénologiques les plus avancés, de façon à retarder leurs passages sur les plantes de stades plus sensibles. De nombreuses modalités sont explorées. Aujourd'hui, les variétés de colza d'hiver les plus cultivées sont déjà plutôt précoces, il est difficile de garantir des décalages phénologiques importants. C'est une piste prometteuse dans le cadre d'une agriculture plus durable et de la réforme de la PAC.

CONCLUSIONS - Les méligèthes ont développé des mécanismes de résistances aux pyréthrinoïdes. Face à cette problématique, qui pourrait un jour concerner d'autres ravageurs du colza ou d'autres cultures sur lesquelles l'usage des pyréthrinoïdes est trop généralisé, il convient d'être vigilant. Les différents travaux effectués ces dernières années permettent de préciser les pratiques recommandées dans la lutte raisonnée contre les méligèthes.
- Respecter les stades d'intervention en évitant toute application dès les premières fleurs (traitement inutile et néfaste pour la faune utile)
- La présence des premiers méligèthes ne doit jamais être un signal de traitement impératif. Réaliser des comptages précis pour utiliser correctement les seuils d'intervention. Ceux-ci peuvent être relevés, à la condition impérative de prendre en compte le potentiel de chaque culture et sa capacité à compenser les pertes de boutons floraux.
- Un volume de bouillie suffisant, des applications hors périodes de fortes chaleurs sont à privilégier - Les pyréthrinoïdes habituels gardent encore tout leur intérêt dans les régions à courte période de sensibilité, non soumises à un régime de traitements répétés systématiquement depuis des années, en l'absence de résistance avérée (en l'absence de traitements devenus inefficaces).
- Le tau-fluvalinate et la bifenthrine présentent des efficacités relativement bonnes qu'il convient de préserver, d'abord en évitant touts les traitement inutiles.
[Le malathion, en tant que seule alternative chimique aujourd'hui disponible aux pyréthrinoides, devra apparaître comme un dernier recours, à réserver aux situations très difficiles. Son utilisation demande un respect strict des préconisations d'emploi, notamment en raison de sa toxicité sur les insectes utiles et des risques vis à vis des abeilles].